



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E21898

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/04/2002

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 441484359

Siret : 441 484 359 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 06314

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 40981314U 0004

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 40981314U 0004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : CRUAT BEAUDOING

LES GEYMONDS
FERVEILLET
38250 VILLARD DE LANS

Téléphone : 04 76 95 94 96

Portable : 06 07 13 31 43

Site Internet : www.cruatbeaudoin.fr

E-mail : cruatdeturin-gestion@orange.fr

Responsabilité légale :
CRUAT BERNARD PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Couvreur)	07/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/12/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	07/12/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/12/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/12/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	07/12/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.